

politique.union@sonapresse.com



## Quelle suite à donner ?



Photo: DR

JO  
Libreville/Gabon

ILS sont à compter sur les doigts d'une main ceux qui prendront le risque de deviner quelle suite donner à cette arrestation, à la frontière entre le Gabon et la Guinée équatoriale, de deux proches du candidat de la "Plateforme Alternance 2023" à l'élection présidentielle du 26 août dernier annulée par les Militaires qui ont pris le pouvoir le 30 août 2023.

Toutes les personnes impliquées, notamment celles aux arrêts, et le principal cité devront-ils répondre de leurs actes devant les tribunaux de la République ? D'autant plus qu'aux dernières nouvelles, l'affaire serait désormais entre les mains du parquet d'Oyem, dans la province du Woleu-Ntem, juridiction habilitée pour l'instant à traiter de l'affaire. Toutefois, de l'avis de certains observateurs, il devrait être difficile de donner un futur judiciaire à une affaire qui a des imbrications politico-diplomatiques. Au mo-

ment où les autorités de la Transition ont décidé de tout remettre à plat avec toutes les forces vives du pays, il serait risqué d'aller au fond dudit dossier. Les nouvelles autorités de Transition préférant (sans doute) la régler par d'autres voies plus consensuelles et politiques.

Ce qui par contre est à craindre, c'est que cette affaire sonne la fin d'une carrière politique éphémère de l'ex-candidat à la présidentielle. Si le président de la Transition, qui a exprimé sa volonté de faire avec tout le monde, ne doit pas s'aliéner certaines intelligences, il y a qu'il lui sera difficile de ne pas tenir compte de l'avis d'une opinion, à la fois politique que sociale, sur l'obligation de ne pas s'entourer de tous les facteurs bloquants d'un processus de transition déjà enclenché.

À noter que le gouvernement équato-guinéen a nié hier, à travers un communiqué, toute "interférence" dans la situation politique au Gabon.

# Affaire "Jocktane-Gnembou" : la Plateforme "Alternance 2023" se désolidarise

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

LA réaction ne s'est pas faite attendre ! Moins de 48 heures après l'interpellation de Mike Jocktane et Thérence Gnembou respectivement président de "Gabon nouveau" et du PRC, non moins membres de la plateforme "Alternance 2023", François Ndong Obiang, tête de file du regroupement éponyme, a livré son point de

vue sur l'actuelle affaire. Occasion pour le président en exercice de la "PA2023" de se désolidariser de l'initiative des intéressés. (...) Les décisions de la plateforme "Alternance 2023" se prennent lors de la conférence des présidents. Ensuite, seul le président en exercice de notre plateforme (...) a qualité pour engager notre plateforme. Enfin chaque partie prenante reste libre de ses actions si celles-ci n'engagent pas la plate-

forme [Alternance 2023]", a-t-il déclaré, hier au siège de l'écurie Réappropriation du Gabon, de son indépendance pour sa reconstruction (RÉAGIR). Non sans fustiger l'utilisation de l'en-tête de leur regroupement sur les deux courriers destinés au chef d'État équato-guinéen, doublé du non-respect des engagements internes par les "émissaires" du "candidat consensuel" d'une frange de l'opposition à la dernière pré-

sidentielle. "La conférence des présidents, réunie ce 7 septembre, se démarque de cette initiative. En attendant les résultats de l'enquête des autorités compétentes sur cette affaire que nous découvrons en même temps que le grand public", a-t-il rajouté. L'occasion faisant le larron, la tête de file de ladite plateforme a exprimé son étonnement relatif au dépôt du tablier de Raymond Ndong Sima (nom-

mé hier Premier ministre de la Transition). "La conférence des présidents prend également acte de la démission, sans notification et rendue publique sur les réseaux sociaux, de M. Raymond Ndong Sima, quelques minutes seulement après la rencontre de haut niveau de notre plateforme et Faustin Archange Touadéra, président de la République centrafricaine", a-t-il précisé.